

## LE VOL DES POIRES : L'ÉNIGME DU MAL GRATUIT (CONFESSIONS II)

### INTRODUCTION

- un crime gratuit

§ 9 : « Le voilà ce cœur : qu'il vous dise ce qu'il allait chercher là, pour être ainsi mauvais gratuitement, sans aucune raison de l'être que sa malice même. » (*Dicat tibi nunc ecce cor meum, quid ibi quaerebat, ut essem gratis malus et malitiae meae causa nulla esset nisi malitia.*)

§ 15 : « Qu'aurais-je pu ne pas commettre, puisque j'ai aimé le crime, même tout gratuit ? » (*Quid enim non facere potui, qui etiam gratuitum facinus amaui ?*)

- l'énigme du mal

§ 12 : « Qu'ai-je donc aimé en toi, ô mon larcin... ? » (*quid ego miser in te amaui, o furtum meum... ?*)

§ 12 : « Et maintenant, Seigneur mon Dieu, je cherche ce qui m'a séduit dans ce larcin » (*et nunc, domine deus meus, quaero, quid me in furto delectauerit...*).

§ 14 : « Qu'ai-je donc aimé dans ce larcin ? » (*quid ergo in illo furto ego dilexi... ?*)

§ 16 : « Qu'y avait-il donc là en réalité ? Qui saurait m'en instruire... ? » (*quid est re uera? quis est, qui doceat me... ?*)

§ 17 : « Comment pénétrer cet état d'esprit ? A coup sûr, il était tout à fait honteux, et tant pis pour moi qu'il dominait alors ; mais enfin en quoi consistait-il au juste ? “Qui peut comprendre les péchés ?” (Ps 18, 13) » (*quid erat ille affectus animi? certe enim plane turpis erat nimis, et uae mihi erat, qui habebam illum. sed tamen quid erat? delicta quis intellegit?*)

§ 18 : « Qui saurait débrouiller des complications à ce point tortueuses et inextricables ? » (*quis exaperit istam tortuosissimam et implicatissimam nodositatem?*)

### I. – APPROCHE LITTÉRAIRE

#### a) approche rhétorique

Cf. P. CAMBRONNE, « Le “vol des poires” (Augustin, *Confessions*, II, 4, 9 - 10, 18) », *Revue des études latines* 71, 1993, p. 228-238. (J'utilise son analyse avec liberté)

- Exorde : § 9 (4<sup>tes</sup> lignes)

Le vol : un crime puni par la loi divine inscrite au cœur de l'homme.

- 1<sup>ère</sup> Narration : § 9 (fin)

6 questions :

- qui ? : « moi » (*ego*)
- quoi ? « des poires » (*pomis*)
- pourquoi ? « par indigence et dégoût du sentiment de justice, par surabondance d'iniquité » (*penuria et fastidio iustitiae et sagina iniquitatis*)
- où ? « dans le voisinage de notre vigne » (*in uicinia nostrae uineae*)
- quand ? « vers le milieu de la nuit » (*nocte intempesta*)
- comment ? « secouer et dépouiller cet arbre » (*ad hanc excutiendam atque asportandam*)

- *Argumentation* :

- 1<sup>er</sup> enquête sur un mobile possible : la beauté (*species*), objet de désir (*appetitus*) ? : § 10-12  
=> Non : « il n'avait en soi nulle beauté » (*et ecce species nulla est*)
- 2<sup>e</sup> enquête sur un autre mobile possible : l'imitation parodique de Dieu : § 13-14  
=> Oui : « Qu'ai-je donc aimé dans ce larcin ? En quoi ai-je imité mon Seigneur, mais coupablement et à contre-sens ? Ai-je pris plaisir à agir contre votre loi, mais par la fraude, ne le pouvant par la force ? Esclave que j'étais, ai-je simulé une liberté tronquée, en faisant impunément, par une ténébreuse parodie de votre omnipotence, ce qui ne m'était pas permis ? » (*quid ergo in illo furto ego dilexi et in quo dominum meum uel uitiose atque peruerse imitatus sum? an libuit facere contra legem saltem fallacia, quia potentatu non poteram, ut mancam libertatem captiuus imitarer faciendo impune quod non liceret tenebrosa omnipotentiae similitudine?*)

- 1<sup>er</sup> *Péroraison* : § 15

Confession de la grâce :

« J'impute à votre grâce, à votre miséricorde, que vous ayez dissous comme de la glace tous mes péchés. J'impute aussi à votre grâce tout le mal que je n'ai pas fait. Qu'aurais-je pu ne pas commettre, puisque j'ai aimé le crime, même tout gratuit ? (*gratiae tuae deputo et misericordiae tuae, quod peccata mea tamquam glaciem soluisti. gratiae tuae deputo et quaecumque non feci mala: quid enim non facere potui, qui etiam gratuitum facinus amaui?*).

- 2<sup>e</sup> *Narration* : § 16 (début)

- avec qui ? « le compagnonnage de ceux avec lesquels je l'ai commis » (*consortium eorum, cum quibus id feci*)

- *Argumentation* : § 16 -17

- 3<sup>e</sup> enquête sur le mobile de l'action : « Pourquoi donc trouvais-je tant de plaisir à ce fait que je n'agissais pas seul ? » (*cur ergo eo me delectabat, quo id non faciebam solus?*)  
=> Aporie : « Qui peut comprendre les péchés ? » (*delicta quis intellegit?* Ps 18,13)

- 2<sup>e</sup> *Péroraison* (§ 18)

Confession du péché :

« J'ai erré, mon Dieu, trop loin de votre appui, dans mon adolescence, et je suis devenu pour moi-même "une région de disette" » (*defluxi abs te ego et erraui, deus meus, nimis deuius ab stabilitate tua in adulescentia et factus sum mihi regio egestatis*).

## b) Augustin, second Catilina

Cf. P. COURCELLE, « Le jeune Augustin, second Catilina », *Revue des études anciennes* 73, 1971, p. 141-150 (repris dans P. COURCELLE, *Opuscula selecta. Bibliographie et recueil d'articles publiés entre 1938 et 1980*, Paris, 1984, p. 319-328).

[https://www.persee.fr/doc/rea\\_0035-2004\\_1971\\_num\\_73\\_1\\_3890](https://www.persee.fr/doc/rea_0035-2004_1971_num_73_1_3890)

### \* Les parallèles implicites du § 9 avec Salluste :

AUGUSTIN, *Confessions* II, 4, 9 :

« Quel voleur souffre volontiers d'être volé ? Quel riche pardonne à l'indigent poussé par la misère ? Eh bien ! moi, j'ai voulu voler, et j'ai volé sans être poussé par le besoin, simplement par indigence et dégoût du sentiment de justice, par surabondance d'iniquité ; car j'ai dérobé de ce que j'avais en abondance et de bien meilleure qualité. Et ce n'est pas de la chose même convoitée par mon larcin, mais du larcin même et du péché que je voulais jouir. [...] Nous allâmes, en une bande de jeunes vauriens, secouer et dépouiller cet arbre, vers le milieu de la

nuit (nous avons prolongé nos jeux sur les places jusqu'à cette heure, selon notre détestable habitude). »

*Quis enim fur aequo animo furem patitur? nec copiosus adactum inopia. et ego furtum facere uolui et feci nulla compulsus egestate nisi penuria et fastidio iustitiae et sagina iniquitatis. nam id furatus sum, quod mihi abundabat et multo melius, nec ea re uolebam frui, quam furto appetebam, sed ipso furto et peccato. [...] ad hanc excutiendam atque asportandam nequissimi adulescentuli perreximus nocte intempesta, quousque ludum de pestilentiae more in areis produxeramus.*

- À la différence de Catilina, Augustin n'a pas l'excuse de la misère (*inopia*) ou du besoin (*egestas*).

SALLUSTE, *De coniuratione Catilinae*

17, 5, p. 71 :

« Faisaient encore partie du complot, mais un peu plus secrètement, un certain nombre de nobles qu'entraînait l'espérance du pouvoir plutôt que la misère ou quelque autre besoin » (... *quos magis dominationis spes hortabatur quam inopia aut alia necessitudo*).

18, 4, p. 72 :

« Il y avait alors un certain Pison [...] que la misère et la perversion incitaient à jeter le désordre dans la république » (... *inopia atque mali mores stimulabant*).

20, 13-15, p. 75-77 (discours de Catilina aux conjurés) :

« Pour nous, à la maison, c'est la gêne... Eh bien alors, réveillez-vous ! ... Plus que mon discours, la situation, le moment, le danger, la misère, la magnificence du butin vous exhortent à l'action. ... Accablés de maux comme ils l'étaient... » (*At nobis est domi inopia... Quin igitur expergiscimini?... Res, tempus, pericula, egestas, belli spolia magna magis quam oratio mea hortantur. ... homines, quibus mala abunde omnia erant...).*

- De part et d'autre, le forfait a pour auteurs des jeunes (*adulescentuli*) et pour cadre le milieu de la nuit (*nocte intempesta*) ; il est l'effet d'une sorte de *pestilentia*.

52, 26, p. 112 (discours de Caton):

« Ce sont de tout jeunes hommes que l'ambition a égarés » (*Deliquere homines adulescentuli per ambitionem*).

22, 1, p. 85 :

« Il partit en pleine nuit pour le camp de Manlius avec quelques hommes » (*Nocte intempesta cum paucis in Manliana castra profectus est*).

10, 6, p. 64 :

« ... lorsque la contagion se fut répandue comme une épidémie » (... *ubi contagio quasi pestilentia inuasit*).

#### \* Les citations de Salluste dans le § 11

AUGUSTIN, *Confessions* II, 5, 11 :

« On a dit d'un homme, qui était un monstre de démence et de cruauté, que "même sans aucun motif, il aimait à déployer sa méchanceté et sa barbarie". L'historien vient cependant d'indiquer une raison : "Il craignait, écrit-il, que l'inaction n'engourdît sa main ou son esprit." Mais pourquoi cela ? Pourquoi ? C'est qu'il voulait, grâce à cette constante pratique du crime, devenir le maître de Rome, conquérir honneurs, pouvoir, richesses, s'affranchir de la crainte des lois et des difficultés où le jetaient "la médiocrité de son patrimoine et la conscience de ses crimes". Donc ce qu'aimait Catilina, ce n'était point les crimes eux-mêmes, mais les fins que, par eux, il essayait d'atteindre. »

*Nam et de quo dictum est uaecordi et nimis crudeli homine, quod gratuito potius malus atque crudelis erat [Sall. Catil. 16,3] - praedicta est tamen causa: ne per otium, inquit, torpesceret manus aut animus [Sall. Catil. 16,3]. quaere id quoque: cur ita? ut scilicet illa exercitatione scelerum capta urbe honores, imperia, diuitias assequeretur et careret metu legum et difficultate rerum propter inopiam rei familiaris et conscientiam scelerum [Sall. Catil. 5,7]. nec ipse igitur Catilina amavit facinora sua, sed utique aliud, cuius causa illa faciebat.*

- Augustin *gratis malus* (§ 9) et Catilina *gratuito malus* selon Augustin et Salluste  
SALLUSTE, *De coniuratione Catilinae*

15, 5, p. 69 :

« Bref son visage et son expression reflétaient son égarement. » (*Prorsus in facie uoltuque uecordia inerat.*)

16, 1-3, p. 70 :

« Quant aux jeunes gens qu'il avait séduit, comme nous l'avons dit plus haut, il avait mille façons de leur enseigner le crime. [...] Sans doute, pour empêcher que les bras ou le cœur ne s'engourdissent dans l'inaction, il préférait exercer gratuitement sa malfaisance et sa cruauté. » (*Sed iuuentutem quam, ut supra diximus, inllexerat, multis modis mala facinora edocebat [...], scilicet ne per otium torpescerent manus aut animus, gratuito potius malus atque crudelis erat.*)

5, 6-7, p. 59 :

« Depuis la tyrannie de Sulla, une irrésistible envie l'avait envahi de prendre le pouvoir ; et pourvu qu'il s'emparât du trône, peu lui importaient les moyens. Cette âme farouche était tourmentée chaque jour davantage par "le manque de patrimoine et la conscience de ses crimes". Il était encouragé en outre par la corruption des mœurs dans une cité que ravageaient des maux contraires mais également funestes, l'amour du luxe et l'amour de l'argent. »

(*Hunc post dominationem L. Sullae libido maxima inuaserat rei publicae capiundae, neque id quibus modis adsequeretur, dum sibi regnum pararet, quicquam pensi habebat. Agitabatur magis magisque in dies animus ferox inopia rei familiaris et conscientia scelerum. Incitabant praeterea corrupti ciuitatis mores, quos pessuma ac diuorsa inter se mala, luxuria atque auaritia, uexabant.*)

57, 2, p. 118 :

« (Métellus), ... pensant bien que la situation difficile de Catilina l'amènerait à former le projet que nous venons de dire. » (... ex difficultate rerum eadem illa existumans, quae supra diximus, Catilinam agitare).

## II. – APPROCHE PHILOSOPHIQUE

§ 9 : « J'ai aimé ma propre mort, j'ai aimé ma déchéance ; non l'objet qui en était la cause, mais ma déchéance même, je l'ai aimée ! (*amaui perire, amaui defectum meum, non illud, ad quod deficiebam, sed defectum meum ipsum amaui...*)

### a ) le mal comme néant et comme déchéance (*defectus*)

- Le mal n'a pas d'être, il n'est "rien" :

§ 12 : « Beau, tu ne l'étais pas, étant un larcin. Es-tu même quelque chose de réel pour que je m'adresse ainsi à toi ? » (*Non enim pulchrum eras, cum furtum esses. aut uero aliquid es, ut loquar ad te ?*)

§ 16 : « Quel bénéfice, hélas ! ai-je alors tiré de ces méfaits que je ne me rappelle pas sans rougir, surtout de ce vol où ne j'aimai que le vol lui-même, rien d'autre ? Et qu'était-il en soi ? Rien et ce néant même ne faisait que rendre mon cas plus lamentable. [...] J'ai aimé aussi le compagnonnage de ceux avec lesquels je l'ai commis. Il n'est dès lors plus exact que je n'ai rien aimé d'autre que le vol même ; ou plutôt, si, rien d'autre, car cette complicité même n'est aussi qu'un pur rien. » (*Quem fructum habui miser aliquando in his, quae nunc recolens erubesco, maxime in illo furto, in quo ipsum furtum amaui, nihil aliud, cum et ipsum esset nihil et eo ipso ego miserior? [...] ergo amaui ibi etiam consortium eorum, cum quibus id feci. non ergo nihil aliud quam furtum amaui; immo uero nihil aliud, quia et illud nihil est.*)

§ 18 : « J'ai déserté loin de vous, j'ai erré, mon Dieu, trop loin de votre appui, dans mon adolescence, et je suis devenu pour moi-même une "région de disette". » (*defluxi abs te ego et erraui, deus meus, nimis deuius ab stabilitate tua in adulescentia et factus sum mihi regio egestatis.*)

- Le manichéisme

• *Compendium chinosis* :

« Il faut distinguer d'abord les deux principes. Celui qui demande à entrer en religion doit savoir que le principe de la Lumière et le principe de l'obscurité ont chacun des natures séparées ; s'il ne distingue pas cela, comment se perfectionnerait-il ? Il faut ensuite saisir les trois moments qui sont le moment antérieur, le moment médian et le moment postérieur. » (6<sup>e</sup> article cité par J.-D. Dubois, BA 18/A, p. 53).

• Mani, *Épître du fondement* (cité par Augustin, en *Contra epistulam fundamenti* 13, 16 et 15, 19, BA 17, p. 423-425 et p. 431) :

« Il y avait au principe deux substances distinctes et contraires. D'abord Dieu le Père, occupant l'empire de la lumière, perpétuel par son origine sainte, magnifique par sa puissance, vrai par sa nature même, toujours exultant par sa propre éternité, possédant la sagesse et les attributs de la vie [...].

Confinant à une partie et à un côté de cette terre sainte et lumineuse, il y avait la terre des ténèbres, profonde et immense, où se trouvaient des corps ignés, c'est-à-dire des sortes d'êtres pestiférés. Là s'étendaient des ténèbres infinies, émanant de la même nature... ».

- Le rôle déterminant des lectures néoplatoniciennes et des sermons d'Ambroise pour la libération du dualisme manichéen

*Conf.* VII, 12, 18, p. 163 :

« Tant qu'une chose existe, elle est bonne. Donc tout ce qui *est* est bon, et le mal dont je cherchais l'origine n'est pas une substance, car s'il était une substance, il serait bon. »

*De moribus* 2, 1, 1, BA 1, p. 256-257 :

« [Le Souverain Bien] est l'être dont on a toute raison de dire qu'il est souverainement et premièrement. Mérite en effet au plus haut point d'être ainsi qualifié l'être qui demeure toujours dans le même état, qui est de toute manière semblable à lui-même, qui ne peut en rien se corrompre et changer [...]. Cette nature, nous pouvons dire qu'elle n'est autre que Dieu. Et chercher avec rectitude un contraire à Dieu, ce n'est trouver absolument rien. Car être n'a qu'un contraire, ne pas être. Donc il n'y a pas de nature contraire à Dieu. »

PLOTIN, *Enn.* 1, 8 [51], 3, trad. L. Lavaud, GF, p. 41 :

« Si par conséquent les êtres et ce qui est au-delà des êtres sont ce que l'on vient de décrire, le mal ne peut se trouver dans les êtres, et encore moins dans ce qui est au-delà des êtres. Car ces choses-là sont bonnes. Reste donc, s'il est vrai que le mal existe, qu'il existe parmi les non-êtres, comme s'il était une sorte de forme du non-être, et qu'il se rapporte à ce qui est mêlé de non-être, ou qui y participe de quelque façon que ce soit. »

PLOTIN, *Enn.* 1, 8 [51], 5, trad. L. Lavaud, GF, p. 45 :

« Non, le mal ne réside pas dans une déficience quelconque, mais dans la déficience absolue. Au moins en est-il ainsi pour ce qui n'est qu'un peu déficient par rapport au bien : il n'est pas mauvais puisqu'il peut aussi bien être parfait eu égard à la nature qui lui est propre. [...] La déficience, par conséquent, c'est le fait de ne pas être bon, mais la déficience totale, c'est le mal ; quand la déficience augmente, cela signifie que l'on peut tomber dans le mal, et être dès lors mauvais. »

PORPHYRE, *Sentences* 37, éd. sous la direction de L. Brisson, Vrin t. 1, p. 359 :

« Puisque, si l'âme incline vers la matière, elle éprouve le manque de toutes choses et l'épuisement de sa propre puissance, tandis que si elle s'élève vers l'intellect, elle rencontre sa plénitude, en tant qu'elle possède la puissance de l'âme entière, c'est à juste titre que ceux qui les premiers ont reconnu cette expérience de l'âme ont appelé par énigme l'âme dans un cas Pénia et dans l'autre Poros. »

AMBROISE, *De Isaac* 7, 60-61, PL 14, col. 525 (cité par P. Courcelle, p. 107) :

« Qu'est-ce donc que la malice, sinon le manque de bien ? [...] Des biens sont donc issus les maux ; car les maux n'existent que s'il y a privation des biens [...] Le manque de bien est la racine de la malice et c'est par la définition du bien que l'on découvre ce qu'est le mal. Le Bien échappe à tout besoin, se suffit à lui-même, donne à toute chose la mesure et la perfection, la fin aussi. En lui sont tous les êtres : à lui tous les êtres sont suspendus. Telle est la nature du Bien qui emplit l'intelligence. »

### **b) le mal comme acte de la volonté qui se détourne de Dieu (*auersio a Deo*) et comme imitation de Dieu à contre-sens (*peruerse*)**

- Les thèses du *De libero arbitrio* 1

- le mal est défini comme la préférence donnée aux réalités temporelles sur les réalités éternelles

*De libero arbitrio* 1, 16, 35, BA 6, p. 260-263 :

« Les péchés sont tous inclus dans ce genre unique : tout pécheur se détourne des réalités divines et vraiment durables et se tourne vers les réalités changeables et incertaines. Celles-ci [...] réalisent une certaine beauté qui leur est propre, mais c'est le fait d'une âme pervertie et désordonnée de se soumettre à elles en les poursuivant, alors qu'elle est selon l'ordre établi par Dieu placée à leur tête pour les diriger à son gré. »

*...adsentior peccata omnia hoc uno genere contineri, cum quisque auertitur a diuinis uereque manentibus et ad mutabilia atque incerta conuertitur. quae quamquam in ordine suo recte locata sint et suam quandam pulchritudinem peragant, peruersi tamen animi est et inordinati eis sequendis subici quibus ad nutum suum ducendis potius diuino ordine ac iure praelatus est.*

- il a pour origine le libre arbitre de la volonté :

« L'argumentation a montré que nous agissons ainsi par le libre arbitre de la volonté. »  
*Nisi enim fallor, ut ratio tractata monstrauit, id facimus ex libero uoluntatis arbitrio.*

- *Conf.* 2, § 10-12 : le mal comme préférence d'un bien inférieur à un bien supérieur

§ 10 : « Ce sont toutes ces choses et d'autres semblables qui nous donnent occasion de pécher, quand, par une propension désordonnée vers des biens qui sont de qualité inférieure, nous abandonnons des biens meilleurs et plus hauts, vous, Seigneur, notre Dieu, votre vérité, votre loi. » (*Propter uniuersa haec atque huius modi peccatum admittitur, dum immoderata in ista*

*inclinacione, cum extrema bona sint, meliora et summa deseruntur, tu, domine deus noster, et ueritas tua et lex tua.)*

§ 11 : « Donc ce qu'aimait Catilina, ce n'était point les crimes eux-mêmes, mais les fins que, par eux, il essayait d'atteindre » (*nec ipse igitur Catilina amauit facinora sua, sed utique aliud, cuius causa illa faciebat*).

§ 12 : « J'en avais de meilleurs en quantité, je ne les ai donc cueillis que pour voler. Car, à peine cueillis, je les jetai, et n'en goûtai que ma seule iniquité, savourée avec joie : si quelque morceau de ces fruits a pénétré dans ma bouche, mon péché en fit toute la saveur » (*erat mihi enim meliorum copia, illa autem decerpsi, tantum ut furarer. nam decerpta proieci epulatus inde solam iniquitatem, qua laetabar fruens. nam et si quid illorum pomorum intrauit in os meum, condimentum ibi facinus erat*).

- Conf. 2, § 13-14 : le mal comme imitation parodique de Dieu

*De uera religione* 39, 72, BA 8, p. 128-129 :

« Que reste-t-il donc qui ne puisse rappeler à l'âme son ancienne beauté perdue, puisque ses vices eux-mêmes peuvent le faire ? » (*quid igitur restat, unde non possit anima recordari primam pulchritudinem, quam reliquit, quando de ipsis suis uitiiis potest?*)

§ 14 : « C'est ainsi que l'âme fornique, quand elle se détourne de vous et cherche en dehors de vous ce qu'elle ne trouve pur et sans mélange qu'en revenant à vous. Ils vous imitent à contre-sens tous ceux qui s'éloignent de vous et qui se dressent contre vous. Mais même en vous imitant de la sorte, ils montrent que vous êtes le créateur de l'univers, et que, pour cela même, on ne peut se séparer complètement de vous. » (*ita fornicatur anima, cum auertitur abs te et quaerit extra te ea quae pura et liquida non inuenit, nisi cum redit ad te. peruerse te imitantur omnes, qui longe se a te faciunt et extollunt se aduersum te. sed etiam sic te imitando indicant creatorem te esse omnis naturae et ideo non esse, quo a te omni modo recedatur.*)

### III. – APPROCHE BIBLIQUE

L. C. FERRARI, « The Pear-theft in Augustine's *Confessions* », *Revue des études augustiniennes* 16, 1070, p. 233-242.

<https://www.brepolonline.net/doi/epdf/10.1484/J.REA.5.104193>

H. DERYCKE, « Le vol des poires, parabole du péché originel », *Bulletin de littérature ecclésiastique* 88, 1987, p. 337-348.

#### a ) « Adam ille omnes nos eramus »

- Le plaisir pris à ce qui est interdit

§ 9 : « Si nous en mangeâmes un peu, tout notre plaisir vint de ce que cela nous était défendu » (*etiamsi aliquid inde comedimus, dum tamen fieret a nobis quod eo liberet, quo non liceret*).

§ 14 : « Ce qui n'était point permis a-t-il donc pu me plaire uniquement pour cette raison que cela n'était point permis ? » (*potuitne libere quod non licebat, non ob aliud, nisi quia non licebat?*)

*De Genesi contra manichaeos* 2, 9, 12, BA 50, p. 300-301 :

« Pour ce qui est de "l'arbre de la connaissance du bien et du mal", il représente encore la situation médiane de l'âme et son intégrité ordonnée [...]. Il est appelé arbre du discernement du bien et du mal parce que, quand l'âme – qui doit être tendue vers ce qui est devant elle,

c'est-à-dire vers Dieu, et oublier ce qui est derrière elle, c'est-à-dire les voluptés du corps –, abandonne Dieu pour se replier sur elle-même, et veut jouir de sa puissance, sans Dieu en quelque sorte, elle s'enflera d'orgueil, "ce qui est le commencement du péché" (Si 10, 15). Et quand le châtement aura suivi ce péché, elle apprendra par expérience quelle différence il y a entre le bien qu'elle a abandonné et le mal qui la fit tomber... » (*ligno autem scientiae boni et mali [Gn 2,9] ipsa item medietas animae et ordinata integritas significatur; [...] et ideo lignum dinoscentiae boni et mali dicitur, quia si anima, quae debet in ea quae anteriora sunt se intendere, id est in deum, et ea quae posteriora sunt obliuisci, id est corporeas uoluptates, ad seipsam deserto deo conuersa fuerit et sua potentia tamquam sine deo frui uoluerit, intumescet superbia, quod est initium omnis peccati [Ecli 10,15]. et cum hoc eius peccatum poena fuerit consecuta, experiendo discet, quid intersit inter bonum quod deseruit et malum quo cecidit.*

- Une « ténébreuse parodie de l'omnipotence » divine

§ 14 : « Qu'ai-je donc aimé dans ce larcin ? En quoi ai-je imité mon Seigneur, mais coupablement et à contre-sens ? Ai-je pris plaisir à agir contre votre loi par la fraude, ne le pouvant par la force ? Esclave que j'étais, ai-je simulé une liberté tronquée, en faisant impunément par une ténébreuse parodie de votre omnipotence, ce qui ne m'était pas permis ? »

*quid ergo in illo furto ego dilexi et in quo dominum meum uel uitiose atque peruerse imitatus sum? an libuit facere contra legem saltem fallacia, quia potentatu non poteram, ut mancam libertatem captiuus imitarer faciendo impune quod non liceret tenebrosa omnipotentiae similitudine?*

*De Genesi contra manichaeos 2, 15, 22, BA 50, p. 324-325 :*

« “Non, vous ne mourrez pas, mais Dieu savait que le jour où vous en auriez mangé, vos yeux s'ouvriraient et vous seriez comme des dieux, connaissant le bien et le mal.” Nous voyons par ces paroles que le serpent a persuadé en jouant sur l'orgueil : c'est en effet le but recherché par cette parole : “vous serez comme des dieux”. De même, dans la phrase “Dieu savait en effet que le jour où vous en auriez mangé, vos yeux s'ouvriraient”, comment la comprendre, sinon en disant qu'il les a persuadés de refuser la soumission à Dieu, de vouloir jouir sans maître de leur propre puissance, de ne pas observer la loi de Dieu en le soupçonnant de leur dénier par jalousie le droit de se gouverner eux-mêmes, sans recourir à la lumière intérieure qu'il donne, mais en usant, pour discerner le bien et le mal, de leur propre clairvoyance – leurs yeux en quelque sorte –, ce qu'il leur avait défendu ? »

*“Non morte moriemini; sciebat enim deus quoniam qua die manducaueritis ex illo, aperientur oculi uestri et eritis sicut dii scientes bonum et malum” [Gn 3,4sq.]. uidemus his uerbis per superbiam persuasum esse peccatum; ad hoc enim ualet quod dictum est: “eritis sicut dii” [Gn 3,5]. etiam quod dictum est: “sciebat enim deus quoniam qua die manducaueritis ex eo, aperientur oculi uestri” [Gn 3,5], quid intellegitur nisi persuasum esse ut sub deo esse nollent, sed in sua potestate potius sine domino, ut legem eius non obseruarent quasi inuidentis sibi, ne se ipsi regerent, non indigentes illius interno lumine, sed utentes propria prouidentia quasi oculis suis ad dinoscendum bonum et malum, quod ille prohibuisset?*

*Enarratio in Psalmum 84, 7, CCL 39, p. 1165 :*

« Nous étions tous cet Adam [...] ; nous n'étions pas tous déjà, mais nous étions en Adam » (*Adam ille omnes nos eramus, [...] non enim eramus iam nos, sed eramus in Adam*).

## b) l'entraînement dans le péché : la dimension collective du mal

§ 16 : « Mais, puisque je ne prenais aucun plaisir à ces fruits, ce plaisir, c'est bien dans la faute même que je le trouvais, dans ce péché commis à plusieurs » (*sed quoniam in illis pomis uoluptas mihi non erat, ea erat in ipso facinore, quam faciebat consortium simul peccantium*).

Claudel, *Le Soulier de satin*

« Seigneur, il n'est pas si facile de vous échapper :  
s'il ne va pas à vous par ce qui est clair,  
qu'il y aille par ce qu'il y a d'obscur. »

### BIBLIOGRAPHIE

I. BOCHET, « La volonté pécheresse », dans *Saint Augustin et le désir de Dieu*, Paris, 1982, p. 79-101.

P. CAMBRONNE, « Le “vol des poires” (Augustin, Confessions, II, 4, 9 - 10, 18) », *Revue des études latines* 71, 1993, p. 228-238.

P. COURCELLE, « Le jeune Augustin, second Catilina », *Revue des études anciennes* 73, 1971, p. 141-150 (repris dans P. COURCELLE, *Opuscula selecta. Bibliographie et recueil d'articles publiés entre 1938 et 1980*, Paris, 1984, p. 319-328).

H. DERYCKE, « Le vol des poires, parabole du péché originel », *Bulletin de littérature ecclésiastique* 88, 1987, p. 337-348.

L. C. FERRARI, « The Pear-theft in Augustine's *Confessions* », *Revue des études augustiniennes* 16, 1970, p. 233-242.

J.-M. FONTANIER, « Le vol des poires (*Conf.* 2, 4, 9 - 10, 18) », dans *Lectures des Confessions I-IV de saint Augustin*, Rennes, 1999, p. 75-81.

J.J. O'DONNELL, *Augustine, Confessions*, t.II: *Commentary On Books 1-7*, Oxford, Clarendon Press, 1992.

P. RICŒUR, « Logique, éthique et tragique du mal chez saint Augustin », édité par I. BOCHET, dans *Paul Ricœur : mal et pardon*, Paris, Éditions Facultés jésuites de Paris, 2013, p. 59-127.

A. SOLIGNAC, « La conscience morale et la loi », Note complémentaire 8, BA 13, p. 663-664 ; « Les degrés du bien », Note complémentaire 9, p. 664 ; « *Regio egestatis* », Note complémentaire 10, p. 664-665.